

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/123

TARIFS DIVERS

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE THÔNES,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/094 donnant délégation de pouvoir au Maire pour prendre les décisions en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de procéder à la réactualisation des tarifs municipaux concernant la location de matériels, l'occupation du domaine public, les manifestations, les jardins familiaux et les photocopies délivrées en mairie ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : de **FIXER** les tarifs comme indiqué en annexe à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal après compte-rendu à l'organe délibérant et dont un extrait sera publié sur le site Internet de la Mairie.

THÔNES, le 26 décembre 2023

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DECISION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **29 DEC. 2023** ET
PUBLICATION LE **29 DEC. 2023**

Le Maire

Pierre BIBOLLET



PROJET TARIFS 2024

LOCATION DE MATÉRIELS - PRESTATIONS TECHNIQUES		
MAIN D'ŒUVRE		
l'heure ordinaire	. agent de maîtrise	80,00 €
	. agent technique	57,00 €
l'heure de nuit	. agent de maîtrise	153,00 €
dimanche, jours fériés	. agent technique	108,00 €
forfait de déplacement		51,50 €
podium mobile	. la journée	170,00 €
	. transport aller-retour en sus	155,00 €
barrières	. associations de Thônes	gratuit
	. entreprises ou particuliers :	
	- location (par barrière et par jour)	1,70 €
	- transport (par voyage)	62,00 €
gradin	. le week-end	238,00 €
	. Transport aller-retour en sus	147,00 €
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
COMMERCES		
DÉBALLAGE SUR LE TROTTOIR - le mois - le m ² (occupation annuelle sauf les jours de foire)		
minimum de perception annuel		51,50 €
à titre commercial		4,10 €
vente à consommer sur place		7,20 €
occupation des places de parking (du 30 septembre au 31 octobre)		13,00 €
VENTE AU DÉBALLAGE	(ex : camion outillage) Chapiteau prix au m ² /jour	77,00 € 5,70 €
VÉHICULES		
STATIONNEMENT		
taxi à l'année par véhicule		185,00 €
gros engins	. 1ère semaine	gratuité
	. semaines suivantes - tarif par semaine (limité à 3) :	80,00 €
AIRE DE VIDANGE POUR CAMPING CARS (près de la caserne de gendarmerie)		
utilisation de la borne pendant 20 minutes		4,10 €
DIVERS		
ouverture porte garage sur parking du Vieux Collège		88,00 €
par place de stationnement neutralisée - montant annuel		
TRAVAUX - PERMISSIONS DE VORIE		
TRANCHÉE SUR LA VOIE PUBLIQUE		
<i>forfait (outré réfection revêtement par le pétitionnaire)</i>		
jusqu' à 6 m ²		51,50 €
de 6 à 12 m ²		96,00 €
plus de 12 m ²		136,00 €
CHANTIER		
la première semaine		gratuité
à partir de la deuxième	. jusqu' à 6 m ²	51,50 €
semaine -	. de 6 à 12 m ²	96,50 €
tarif par semaine :	. plus de 12 m ²	136,00 €
A L'année - occupation place de stationnement - Avenue du vieux Pont (Maschio)		510,00 €
LOCATION DES CHALETS DE MANIFESTATION		
<i>pour deux jours d'utilisation effective (non compris : 1er jour prise en charge et celui de restitution)</i>		
associations de Thônes		gratuité
communes extérieures		170,00 €
forfait transport pour les communes extérieures		178,00 €

PROJET TARIFS 2024

Envoyé en préfecture le 29/12/2023

Reçu en préfecture le 29/12/2023

Publié le 29/12/2023

ID : 074-217402809-20231226-THDEC23123-AU



(livraison et retour du matériel assurés par les Services Techniques)

MANIFESTATIONS DIVERSES		
FOIRE DE LA SAINT MAURICE et de PRINTEMPS et FOIRE CANTONALE		
le mètre		8,25 €
voiture d'exposition - par voiture		12,35 €
BROCANTES d'ÉTÉ		
forfait		772,00 €
MANÈGES - FÊTES FORAINES	<i>gratuité des jours de montage et de démontage</i>	
	Prix / m2	
Foires Printemps/automne	0 -100 m ²	0,70 €
	Plus de 100 m ²	0,35 €
Fête nationale	0 -100 m ²	1,80 €
	Plus de 100 m ²	1,25 €
Autres manifestations		0,60 €
MANIFESTATION TOISON D'OR	Forfait	227,00 €
MARCHÉ DES PRODUCTEURS	Forfait/mètre/saison	16,00 €
VENTE DE BALLONS	Forfait	23,00 €
SPECTACLE GUIGNOLS - par représentation - forfait		73,50 €
CIRQUES et SPECTACLES DIVERS	par m ² /jour	0,60 €
PHOTOCOPIES		
Pour toute photocopie (A4 et A3) de 0 à 10 : GRATUITÉ		
NOIR et BLANC		
format A4 11 à 30 impressions		17,00 €
à partir de 31 impressions - à l'unité		0,57 €
COULEUR		
format A4 11 à 30 impressions		34,00 €
à partir de 31 impressions - à l'unité		1,70 €
FORMAT A3 = PRIX A4 x 2		
Pour les écoles et associations de Thônes		
format A4		0,18 €
format A3		0,34 €